

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 73 prescrivant suspension de permis de conduire.

n° 73

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

21 janvier 1966

Numéro JO

n° 3 du 01/03/1966

Date du numéro

1 mars 1966

### TEXTE INTÉGRAL

Le permis de conduire VI: n° 194, délivré à Djibouti le 28 décembre 1951 au sieur Neuman Ahmed Ali, arabe, né vers 1942 à Djibouti, commerçant, demeurant rue Soleillet à Djibouti, est suspendu conformément aux dispositions de l'article 129 de l'arrêté no 479 en date du 14 avril 1962.